ASSOCIATION ALCHIMIE DU PARTAGE
2, rue Christophe Colomb - Appartement 8A
78200 MANTES LA JOLIE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 21 Novembre 2015 à Neuville-Vitasse

Exercice 2014/2015

Présents :

Colette CAMUS	Anne-Marie DELIENNE
Linda CHAMBELIN	Matthieu CHAMBELIN
Gérard GNANA	Soucé GNANA
Corinne RIGGI	Serge RIGGI
Jocelyne ROGER	Rollin ROGER

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil des participants
- Présentation de l'ordre du jour
- Rapport moral
- Rapport financier
- Questions diverses
- Election des membres du bureau de l'Association

1 - Accueil des participants

Le président remercie les participants de leur présence.
Les participants se présentent brièvement et sont invités à émarger la feuille de présence.

2 - Lecture des points de l'ordre du jour

Gérard GNANA, Président, ouvre la séance à 16h00.

Il remercie les participants et les invitent à observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats perpétrés à Paris le 13 Novembre 2015.

Il procède à la lecture de l'ordre du jour.

3 - Rapport moral

Le Président précise les axes autour desquels il va articuler son rapport :

- Point sur les activités en cours : soutien scolaire et microcrédit
- Point sur notre nouvelle activité de parrainage
- Relation avec les services fiscaux
- Problème d'assurance
- Problème soulevé par la démission d'Annie BAIN élue en qualité de trésorière de l'association lors de la précédente Assemblée du 2 Mai 2015.

a) Point sur les activités en cours : soutien scolaire

- Bilan soutien scolaire 2014/2015 :

  Le bilan est présenté par Matthieu CHAMBELIN à partir des données transmises par les professeurs assurant le soutien (lettres et bilans chiffrés).

  33 élèves sont pris en charge et bénéficient d'un soutien en maths et en anglais.
  Ils sont répartis en 2 groupes.

  On constate une forte progression en anglais puisque les résultats aux tests sont passés en moyenne de 40 sur 100 à 70 sur 100 et 31 élèves sur 33 ont progressé.

  En mathématiques, les progrès sont moins nets, cependant 22 élèves sur 33 ont progressé.

  Le professeur d'anglais ajoute à son enseignement des notions pratiques de propreté, de comportement dans la vie afin d'aider ces enfants à savoir vivre.

  Le bilan général du soutien scolaire est donc positif.

- Perspectives soutien scolaire 2015/2016 :

  Lors de la précédente Assemblée du 2 Mai 2015, un problème avait été soulevé : le professeur d'anglais avait évoqué la possibilité de quitter l'établissement pour l'année scolaire 2015/2016.

  Nous sommes heureux de constater qu'il a finalement décidé de rester au sein de l'établissement et d'assurer les cours de soutien en anglais pour toute la durée de l'année scolaire 2015/2016.

  Le Président rappelle le contexte et les conditions dans lesquelles est dispensé l'enseignement en Inde. Il regrette que les moyens accordés aux établissements scolaires par le gouvernement soient insuffisants et rappelle l'utilité des cours de soutien dispensés par nos deux professeurs en mathématiques et en anglais.

  Il indique les objectifs qui leur ont été fixés pour l'année scolaire 2015/2016 :

  - Aider les élèves à développer leur aptitude à réfléchir, leur imagination et créativité pour qu'ils soient acteurs dans leur vie d'adultes.
  - Appuyer leur enseignement sur la pluridisciplinarité.
  - Développer les liens entre les disciplines.
  - Former les jeunes pour qu'ils aient une large ouverture d'esprit. Eviter qu'à l'avenir, le jeune devenu adulte ne soit qu'un citoyen passif qui dort sous le consommateur.

b) Point sur les activités en cours : microcrédit

Le Président rappelle que les personnes aidées depuis 2012 sont les parents d'enfants en situation de handicap élèves de la Satya Special School. Ils sont donc plus impliqués et remboursent leur prêt de manière satisfaisante, ce qui n'était pas toujours le cas des personnes aidées de 2009 à 2011.

Il rappelle également que nous n'avons plus de frais de gestion liés à notre activité de microcrédit.

Un point est fait sur les actions menées depuis 2009 sur la base du tableau de synthèse effectué par Jocelyne ROGER :

- Depuis 2009 : 29 personnes aidées.

  Ce qui représente au total 290 personnes car le soutien financier que nous apportons à chaque personne permet d'améliorer la situation des membres de la famille de chacune d'entre elles.

A ce jour :

23 crédits de 5000 roupies chacun (70 €) remboursés
6 crédits de 10000 roupies chacun (140 €) accordés en Mai 2015

Le bilan général du microcrédit est donc positif.

c) Point sur notre nouvelle activité de parrainage

Soucé GNANA indique que durant son dernier voyage en Inde, plusieurs enfants lui ont été désignés par la directrice de l'école où nous effectuons notre activité de soutien scolaire comme ayant besoin le plus rapidement possible d'un parrainage.

A la demande de Soucé GNANA, la Directrice a proposé deux petites filles, deux sœurs orphelines : il s'agit de Elakiya (7 ans) et de Swathi (10 ans).

Il est rappelé à l'Assemblée que le parrainage consiste à fournir aux enfants désignés leurs fournitures scolaires et leur repas de l'après-midi (équivalent du goûter chez nous) pendant toute la durée du soutien accordé. Il a été convenu, après avoir récolté les fonds nécessaires, de démarrer le parrainage de ces deux enfants au début de la prochaine année scolaire, soit le 1er Juin 2016.

A titre d'information, le coût d'un parrainage s'élève pour la période annuelle à 82 € :
66 € pour les fournitures scolaires 16 € pour le repas quotidien.

Le Président indique que le soutien financier est attribué à l'école qui s'engage à lisser les dépenses sur l'ensemble de l'année scolaire. Il importe de noter que dans les limites des moyens financiers réunis, l'engagement financier doit s'inscrire dans une durée raisonnable. Il serait indécent de supprimer notre aide à l'issue d'une année alors que l'enfant a pris l'habitude du goûter pendant cette période. Un goûter qui lui permet de couvrir ses besoins de nutrition entre les longues heures qui séparent les deux principaux et maigres repas du jour.

Enfin, Jocelyne ROGER, Corinne RIGGI et Serge RIGGI présentent à l'Assemblée le tableau qu'ils ont élaboré ensemble destiné à être présenté durant le marché de Noël de Neuville Vitasse les 12 & 13 Décembre 2015 en vue de recueillir la somme la plus importante possible, idéalement le montant total des deux parrainages, soit 164 €.

A titre indicatif, Colette CAMUS a remis à Serge RIGGI durant l'Assemblée une somme de 30 € pour démarrer cette collecte. Le Président la remercie de sa réactivité et de son soutien.

d) Relation avec les services fiscaux

Le Président indique qu'il s'est rapproché des services fiscaux pour connaître la procédure à suivre permettant aux adhérents de l'association de pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale sur le montant de leurs dons.

Un document lui a été remis à cet effet sachant que cette procédure pourrait impliquer une fiscalité sur les recettes perçues par l'association.

L'Assemblée décide de poursuivre son enquête auprès des services fiscaux afin d'évaluer la pertinence d'engager une telle procédure.

e) Problème d'assurance

Le Président indique qu'il s'est rapproché, quelques années avant, de son assurance (MAIF) pour obtenir un devis en vue d'assurer la couverture des risques liés aux activités de l'association.

Ce devis s'élevait à 79 €.

Au vu de ce montant (représentant deux cotisations de 40 €), l'Assemblée décide que les membres du bureau se renseignent auprès de leurs assureurs respectifs quant à la pertinence d'une telle assurance.

f) Problème soulevé par la démission d'Annie BAIN

Le Président informe l'Assemblée de la démission le 7 Octobre 2015 d'Annie BAIN élue en qualité de trésorière de l'association lors de la précédente Assemblée du 2 Mai 2015.

Le poste est donc vacant au jour de l'Assemblée. Il faut y remédier le plus rapidement possible.

Afin de pallier cette situation, Antoinette AROKIANATHAN, absente excusée, a fait part de sa décision d'assurer l'intérim pour l'exercice 2015/2016.

En l'absence du trésorier, Antoinette AROKIANATHAN le remplace en sa qualité d'adjointe au trésorier.

L'Assemblée se charge d'enquêter auprès de son entourage afin de trouver une personne disposée à présenter sa candidature au poste de trésorier de l'association lors de la prochaine Assemblée appelée à statuer sur l'exercice 2015/2016.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral de l'exercice 2014/2015.

4 - Rapport financier

En l'absence de trésorier au jour de l'Assemblée, le Président indique le solde des comptes de l'association à la date de clôture de l'exercice 2014/2015.

Sommes disponibles en France au 31 Mai 2015

Compte livret A	1 413,89 €
CCP	460,10 €

Soit au total	**1 873,99 €**

Somme disponible en Inde au 31 Mai 2015

Compte Indian Bank	**27 561,78 INR**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financer de l'exercice 2014/2015.

5 - Questions diverses

- Secrétariat de l'association

  Roger ROLLIN informe l'Assemblée que Brigitte et Géry DUBEAUX ne seront pas en mesure d'assurer le secrétariat de l'association pour l'exercice 2015/2016.

  Afin de pallier cette situation, Corinne RIGGI indique au début de la séance qu'elle accepte d'assurer l'intérim à ce poste pour l'exercice 2015/2016. Elle sera assistée par Serge RIGGI qui se présente au poste de secrétaire adjoint.

  Corinne et Serge RIGGI précisent à l'Assemblée qu'en raison des fonctions qu'ils exercent déjà au sein de l'association, il conviendra de trouver une personne disposée à présenter sa candidature au poste de secrétaire de l'association lors de la prochaine Assemblée appelée à statuer sur l'exercice 2015/2016.

- Marché de Noël de Neuville Vitasse

  Jocelyne ROGER et Corinne RIGGI informent l'Assemblée qu'elles tiendront deux stands au marché de Noël de Neuville Vitasse les 12 & 13 Décembre 2015.

  Chacune d'entre elles présentent les actions mises en place pour promouvoir les ventes au profit de l'association lors de cette manifestation.

6 - Election des membres du bureau de l'association

L'Assemblée Générale vote le bureau de l'association pour l'exercice 2015/2016 :

Gérard GNANA	Président
Antoinette AROKIANATHAN	Trésorière adjointe
Corinne RIGGI	Secrétaire
Rollin ROGER	Vice-Président, Communication
Soucé GNANA	Vice-Présidente, Présidente de l'antenne locale en Inde
Matthieu CHAMBELLIN	Vice-Président, Webmaster

Membres missionnés :

Antoinette AROKIANATHAN	Coordinatrice France-Inde
Serge RIGGI	Chargé des recettes, Secrétaire adjoint
Corinne RIGGI	Ventes, promotion et communication de l'association
Jocelyne ROGER	Ventes, promotion et communication de l'association
Bernadette CHERON	Communication avec les malentendants
Renaud ROGER	Communication avec les malentendants

Le Président remercie les participants à l'issue de l'Assemblée.
La séance est levée à 19h00

Le Secrétaire	Le Président
Corinne RIGGI	Gérard GNANA